



- Zone 0
- Zone 1
- Zone 2
- Zone de sécurité

commentaire:

Zone 0 :
Endroit dans lequel règne une atmosphère explosive dangereuse, consistant en un mélange d'air et de gaz, de vapeur ou de brouillard, pouvant survenir en permanence, pendant de longues périodes ou fréquemment.
Remarque Le terme "fréquemment" doit être compris au sens de "momentanément prépondérant".
En mode de fonctionnement normal, la Zone 0 ne se rencontre quasiment jamais dans les installations biogaz.

Zone 1:
Emplacement où une atmosphère explosive consistant en un mélange avec l'air de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeur ou de brouillard, est susceptible de se présenter occasionnellement en fonctionnement normal.

Zone 2:
Emplacement où une atmosphère explosive consistant en mélange avec l'air de substances inflammables sous forme de gaz, de vapeur ou de brouillard n'est pas susceptible de se présenter en fonctionnement normal ou, si elle se présente néanmoins, n'est que de courte durée.

Zone de sécurité:
Dans cette zone aucune activité avec des risques d'étincelles ne peut être exercée. Tout appareil de mesure ou de transmission installé dans cette zone doit être conforme aux normes ATEX. Utilisation exclusive d'éclairages classés ATEX dans cette zone.

rév.	Date	Nom	Type de modification
Dessin nombre:	GP18-063_2.LP40/1-00		
Projet nombre:	GP18-063		
Page nombre:	2.LP40		
Echelle:	1:200		
PROJET:			
Construction d'une installation de biogaz			
REPRESENTATION:			
zonage ATEX			
MAÎTRE D'OUVRAGE:		Date	Nom
BGP Thelle Bioenergie		06.07.2020	A. Wellmeyer
ADRESSE PROJET:		Examiné:	06.07.2020 R. Dorn / S. Geuker
Neuilly-en-Thelle (60)		Modifié:	

